

L'ACTUALITÉ *Adéloise*

Bulletin d'information • MARS 2016

PROGRAMMATION
LOISIRS

p. 15

INSCRIPTIONS
CAMP TALOUP

p. 22

SEMAINE DE
LA POÉSIE

p. 30



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Alors que l'hiver 2014-2015 a été spécialement rigoureux, celui de 2015-2016 a été plutôt clément, ce qui nous a contraint à retarder l'ouverture des patinoires et à déplacer certaines activités organisées dans le cadre des Plaisirs d'hiver. En effet, pour des raisons de sécurité, nous avons dû fermer l'accès au lac Rond et reporter et annuler certaines activités. Ce léger contretemps n'a toutefois pas empêché des centaines de familles de profiter pleinement de ces journées.

La journée du 14 février était consacrée à la Course des flocons organisée en collaboration avec le groupe les Sa'coches. Cette première édition de ce rendez-vous hivernal a été réalisée au profit de la Fondation Maude Gauthier qui vient en aide aux enfants malades et à leur famille. Plus de 140 coureurs et marcheurs ont affronté cette journée sibérienne pour participer à l'événement et une somme de 1 728 \$ a été amassée pour la Fondation. Félicitations à tous les organisateurs.

Nous sommes déjà impatients de procéder au dévoilement de la saison estivale et c'est avec enthousiasme que les différents services de la Ville planifient actuellement les prochains mois, en collaboration notamment avec nos partenaires et la Chambre de commerce.

La Ville a signé une entente de partenariat avec la Chambre de commerce lui confiant la gestion de la Place des citoyens, en collaboration avec le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire. Profitant de l'installation d'un bureau touristique au sein de l'endroit, la Ville lui a ainsi délégué le mandat de gestion des locations de salles et de la logistique événementielle pour se consacrer, de son côté, à la planification et à la promotion du calendrier d'activités culturelles au sein de la Place des citoyens, mais également au développement de nombreux projets culturels et patrimoniaux sur son territoire. Nous mettons ainsi à profit les forces de chacun dans le cadre de cette entente qui permettra le développement du tourisme culturel sur notre territoire.

Au moment où vous lirez cette édition de votre bulletin municipal, vous avez déjà été informé qu'il y aura des élections le 1^{er} mai prochain, suite à la démission du maire Réjean Charbonneau et des conseillers des districts 3 et 6, madame Lise Gendron et monsieur Pierre Morabito.

Je profite de l'occasion pour les remercier pour leur implication et leur support indéfectibles. Ce fut un immense privilège de travailler avec eux durant les six dernières années. D'ici les élections, je peux vous assurer que nous poursuivrons, mes collègues du conseil et moi, en étroite collaboration avec le directeur général et son équipe, notre travail pour réaliser nos engagements, et ce, pour le mieux-être de tous les citoyens de Sainte-Adèle.

*John Butler
Maire suppléant*





Sécurité *incendie*

**La prévention
notre priorité,
*votre responsabilité***

LES VISITES résidentielles

Depuis plusieurs années, au mois de mai, les pompiers débutent les visites résidentielles, dans un secteur ciblé de la ville. Le but de ces rencontres est de procéder à l'inspection de vos avertisseurs de fumée. En votre présence, ils pourront vérifier vos installations en matière de détection incendie.

Aussi, nous souhaitons vous informer qu'il est possible que des représentants de produits de protection incendie se présentent à votre domicile, pour de la vente et installation. Libre à vous de les accueillir mais prenez note qu'ils ne sont pas des partenaires associés à notre service.



**ON CHANGE L'HEURE!
CHANGEZ LA PILE** de
votre avertisseur de fumée

L'avertisseur de fumée demeure l'un des moyens les plus efficaces pour vous avertir en cas d'incendie, à condition qu'il soit bien fonctionnel. Alors profitez du changement d'heure pour en faire la vérification et remplacer la pile.

C'est l'obligation du propriétaire d'installer des avertisseurs de fumée dans un logement ou résidence qu'il loue et c'est au locataire de l'entretenir.



VOTRE LOCATAIRE SAIT-IL QUOI FAIRE en cas d'inondation?

Vous louez votre résidence construite sur un terrain qui pourrait être inondé. Voici quelques recommandations que vous pourriez transmettre à votre locataire s'il constate un risque, outre le fait qu'il peut vous contacter et communiquer avec les services d'urgence, en composant le 911.

En prévention

- Surveillez les endroits à risque autour de la maison qui pourraient empêcher le bon écoulement de l'eau (ponceau, gouttière, margelle, portes, drains).
- Dans la résidence, déplacez en hauteur ou changer d'étage les objets susceptibles d'être endommagés par l'eau; bouchez le drain au sous-sol; fermez le gaz et l'électricité.

Vigilance pendant l'inondation

- Si l'eau s'est infiltrée dans la résidence et qu'il est préférable de quitter temporairement, il est important que votre locataire apporte avec lui certains articles essentiels.

Réintégration de la résidence

- Assurez-vous d'obtenir une confirmation que l'eau de l'aqueduc ou du puits est potable.
- Nettoyez les pièces contaminées par l'inondation.
- Stérilisez à l'eau bouillante les articles de cuisine contaminés.
- Portez une attention particulière aux signes de moisissures (odeurs de moisi, de terre ou d'alcool, taches vertes ou noires sur le sol ou les murs) qui peuvent entraîner des problèmes de santé.



Urbanisme et environnement

Des travaux envisagés : **AYEZ VOTRE PERMIS EN MAIN!**

Vous prévoyez réaliser des travaux de construction, de rénovation, de démolition, d'installation d'une piscine ou d'un bâtiment accessoire, d'abattage d'arbres ou de remblai/déblai, informez-vous rapidement auprès du Service d'urbanisme afin que vous soyez bien au fait des normes applicables et de la nécessité d'obtenir au préalable un permis de construction ou un certificat d'autorisation. Le volume de demandes de permis déposées avec la venue du printemps étant important, prenez-vous d'avance pour vous informer des normes applicables et des procédures pour une demande de permis.

La réalisation de travaux sans permis, alors qu'un tel permis était requis, peut avoir des conséquences fâcheuses pour tout

propriétaire fautif. En plus des amendes qui peuvent être imposées par la Ville pour le non-respect de la réglementation d'urbanisme, le fait d'entreprendre des travaux sans permis peut avoir également des répercussions, par exemple, lors du renouvellement d'une hypothèque ou lors de la vente de la propriété. En effet, si les travaux exécutés ont pour effet de rendre l'implantation du bâtiment dérogatoire à la réglementation d'urbanisme, il ne sera pas possible de régulariser celle-ci par une dérogation mineure étant donné que les travaux auront été entrepris sans permis et la seule solution envisageable est souvent la démolition partielle de la construction dérogatoire afin de la rendre conforme.



ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

Le printemps sera tranquillement à nos portes et bientôt les abris d'auto temporaires pourront être retirés. Sachez que ces abris doivent être entièrement démontés (incluant la structure) avant le 1^{er} mai.

VIDANGE DES fosses septiques

Le printemps est souvent la saison propice aux vidanges de fosses septiques. Une vidange périodique de votre fosse septique est essentielle pour assurer un bon fonctionnement de votre installation sanitaire.

Conformément au règlement municipal relatif à la vidange des fosses septiques, toute fosse septique doit être vidangée, de façon minimale, selon la fréquence suivante :

- une fois à tous les deux (2) ans pour une fosse septique desservant un bâtiment occupé ou utilisé de façon permanente ;
- une fois à tous les quatre (4) ans pour une fosse septique desservant un bâtiment occupé ou utilisé de façon saisonnière.

Il est important de vous assurer que nous recevons une copie de votre facture confirmant la vidange, afin de mettre votre dossier à jour.



VENTES DE GARAGE 21 et 22 mai 2016

Les ventes de garage et bazars sont autorisés uniquement deux fois par année, soit en mai et en septembre. Les prochaines dates permises pour de telles ventes et bazars seront les 21 et 22 mai.

Nous vous rappelons que la réglementation n'autorise que l'installation d'un seul panneau publicitaire d'une superficie maximale de 0,5 m², sur votre lieu de résidence, là où a lieu la vente ou le bazar.

Afin de vous donner un petit coup de pouce pour publiciser l'événement, nous produirons une liste accessible sur le site Web de la Ville, dans le journal local ainsi que dans certains commerces. Sur cette liste sera inscrit le lien de la Ville <http://ville.sainte-adele.qc.ca/> qui permettra aux intéressés d'y avoir accès facilement.

Vous pouvez vous inscrire par courriel à urbanisme@ville.sainte-adele.qc.ca ou encore téléphoner au Service d'urbanisme, **avant le mardi 10 mai 2016**. Vous n'avez qu'à nous spécifier votre nom et adresse.

Pour toute information, communiquez avec le Service d'urbanisme au 450 229-2921, poste 114.



Urbanisme et *environnement*

VOUS NOURRISSEZ les animaux sauvages?



Nourrir les animaux sauvages peut avoir des répercussions néfastes pour l'animal et pour l'humain. L'animal sauvage prendra rapidement de mauvaises habitudes. Il risque alors d'endommager votre propriété et même de blesser votre animal domestique. Il perd sa peur naturelle des humains et peut devenir agressif. Les rats ou les écureuils passeront sans gêne à travers votre moustiquaire pour obtenir ce qu'ils veulent, les outardes deviennent territoriales et agressives lorsque vous vous baignez à proximité, le renard et le coyote peuvent attaquer votre chat, les chevreuils complètent leur repas avec vos arbustes et vos fleurs, les ours sont attirés par la moulée donnée aux chevreuils...

De plus, étant donné qu'ils deviennent dépendants, certains de ces animaux peuvent mourir lors de la saison hivernale si la source de nourriture cesse, lorsque vous partez en vacances par exemple.

À Sainte-Adèle, les animaux sauvages ont amplement de quoi se nourrir. Gardez donc la nourriture de votre animal domestique à l'intérieur, assurez-vous de disposer vos ordures de façon étanche dans vos bacs et gardez les mangeoires d'oiseaux hors de la portée des animaux sauvages.

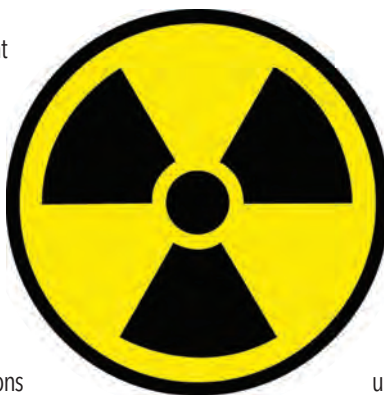
L'entente entre l'humain et la faune ne s'en portera que mieux.

AVEZ-VOUS DU RADON dans votre maison?

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle qui provient de la désintégration de l'uranium présent dans la croûte terrestre. Selon la *Société pulmonaire du Québec*, le radon serait la deuxième cause de décès par cancer du poumon après le tabagisme au Québec.

Sous forme de gaz, le radon peut être inhalé et présenter un risque pour la santé. À l'extérieur, il ne présente aucun danger, car il se dilue rapidement dans l'air ambiant. Par contre, lorsqu'il pénètre dans les habitations, il peut s'accumuler et atteindre des concentrations élevées.

Que votre maison soit neuve ou vieille, le radon a tendance à s'accumuler dans les pièces les plus basses et les moins ventilées des habitations, au sous-sol par



exemple, où il peut atteindre des concentrations élevées. Étant donné que le radon est inodore, incolore et sans saveur, la seule façon de savoir s'il est présent dans votre maison est d'en mesurer la concentration.

Il est facile de vérifier la présence de radon; vous pouvez commander un dosimètre directement sur le site de la *Société pulmonaire du Québec* pour environ 40 \$.

Santé Canada recommande de prendre la mesure durant une période minimale de trois mois, idéalement en hiver.

Pour en savoir plus sur le radon et pour commander votre dosimètre :
<http://www.pq.poumon.ca/environnement-environnement/radon/commandez/>



Urbanisme et environnement

Les arbres morts, ÇA SERT À QUOI?



Un arbre mort ne doit pas nécessairement être coupé, s'il ne pose pas de danger. Il sert de nourriture et d'abri aux insectes et champignons mais aussi au pic-bois, à la mésange, à certains petits hiboux et chauves-souris, au raton-laveur, à l'écureuil et à la martre. Certains rapaces les adoptent aussi comme perchoir.

Combien de temps un arbre mort peut rester debout? C'est selon l'espèce. Une épinette noire ou un peuplier faux-tremble : en moyenne 15 ans. Un sapin baumier : 18 ans et un pin gris 24 ans⁽¹⁾. À ce rythme, votre arbre pourrait servir d'habitat à plusieurs générations d'animaux!

Puis-je abattre mon arbre?

N'oubliez pas que l'abattage d'un arbre nécessite un permis du Service d'urbanisme. L'**élagage** et l'**abattage d'un arbre mort** à l'extérieur d'une bande riveraine ne nécessitent pas de permis.

L'**étêtage** est prohibé, à moins qu'un expert le recommande (agronome, arboriculteur, ingénieur forestier, architecte paysagiste).

Attention! Si la végétation sur laquelle vous désirez intervenir est en **bande riveraine**, assurez-vous de communiquer avec nous pour vous assurer de pouvoir faire vos travaux. En effet, toute la végétation dans la bande riveraine jouit d'une protection supplémentaire.

Enfin, n'oubliez pas qu'il est essentiel de s'assurer que les vieux arbres seront remplacés en laissant les nouvelles pousses croître. Toutes les générations devraient être représentées chez vous!

(1) Virginie-Arielle Angers; *Dynamique des arbres morts en forêt boréale*

Utiliser des pesticides et des engrais: A-T-ON LE DROIT?



Un règlement sur l'utilisation extérieure des pesticides et des engrais a été adopté le 17 novembre 2014.

Qui vise le règlement? Tout le monde: citoyens et entrepreneurs.

Pourquoi un tel règlement? Pour protéger la santé des plans d'eau (engrais) et la santé humaine (pesticides).

Si j'engage un entrepreneur, pour entretenir mon terrain l'été prochain, quelles sont mes responsabilités?

Tout entrepreneur doit obligatoirement détenir son certificat d'enregistrement annuel de la Ville pour pouvoir procéder à une application de pesticides, de biopesticides, d'engrais, de suppléments, d'amendements ou d'agents de lutte biologique.

L'ENGRAIS: Y a-t-il des circonstances pour lesquelles je peux en utiliser?

- Oui, mais seulement sur une nouvelle pelouse, pour une période de 60 jours.
- Oui, sur les végétaux du potager, les plates-bandes, les fleurs en pot et les arbres, à l'extérieur des bandes riveraines.

LES PESTICIDES: Y a-t-il des circonstances pour lesquelles je peux en utiliser?

Biopesticides: Vous pouvez les utiliser vous-même, sans permis. Par contre, si c'est un entrepreneur qui en fait l'épandage, ce dernier doit être enregistré à la Ville. Une liste sur notre site Internet est mise à jour à chaque année.

Pesticides de synthèse: L'utilisation des autres pesticides nécessite l'obtention d'un permis temporaire. Leur utilisation est aussi soumise à des règles strictes (comme l'obligation d'aviser vos voisins) et ils ne peuvent être utilisés qu'en dernier recours, lorsqu'il est démontré que toutes les alternatives respectueuses de l'environnement ont été épuisées. Il est donc important de garder toutes vos factures.

Pour avoir plus d'informations ou consulter la liste des entrepreneurs, nous vous invitons à visiter notre site Internet sous l'onglet « Service de l'environnement et de l'urbanisme »



Calendrier de COLLECTES

2016 - 2017

MAI

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

MARS

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

Bac noir (déchets) et bac bleu (recyclage)

AUX 2 SEMAINES

(journée selon le secteur, voir la carte)

Bac brun (organiques) : Mercredi

Secteurs 1 et 2, une fois par mois
de janvier à mai et novembre et décembre 2016.

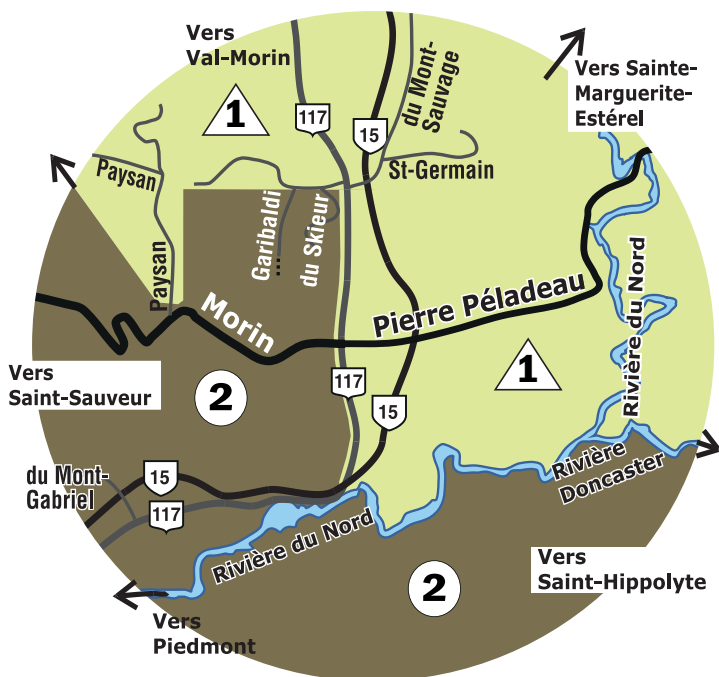
▲ ● RECYCLAGE	□ ENCOMBRANTS
▲ ● DÉCHETS	■ ORGANIQUES

1

Jeudi
Secteur 1

2

Vendredi
Secteur 2



RDD : résidus domestiques dangereux d'origine résidentielle

Apportez-les à l'écocentre où ils seront recyclés ou éliminés correctement. Sans frais.

ENCOMBRANTS : meubles de maison/jardin, matelas, vélos, etc.

Ces objets sont ramassés une fois par mois. Déposez-les près de la chaussée le dimanche soir précédant la semaine de collecte spéciale ou apportez-les à l'écocentre.

Pour la liste des encombrants qui ne sont pas ramassés et qui doivent être apportés à l'écocentre, veuillez consulter le site Internet de la Ville.

UN BAC BRUN pour matières organiques seulement

- Résidus alimentaires
- Papiers et cartons souillés
- Résidus verts
- Et autres! Plus de 44 % des matières résiduelles produites par les ménages sont compostables!

Plus de détails au
www.ville.sainte-adele.qc.ca/collecte

POUR INFORMATIONS :

Collecte à trois voies (déchets, recyclage et organiques) : **1 855 664-2929**

Encombrants : **1 888 482-6676, option 2**

ÉCOCENTRE : Carte citoyenne obligatoire en tout temps.

2815, rue Rolland à Sainte-Adèle, ouvert du lundi au samedi, de 8 h à 16 h.

Pour informations : **450 229-4984**



AIDE-MÉMOIRE

MATIÈRES ACCEPTÉES



Résidus alimentaires :

- ✓ Nourriture
- ✓ Coquilles d'œufs
- ✓ Produits laitiers
- ✓ Viandes, poissons, fruits de mer et coquilles
- ✓ Aliments liquides (sauces)
- ✓ Filtres à café, sachets de thé
- ✓ Nourriture pour animaux

Résidus verts :

- ✓ Feuilles mortes, gazon et autres herbes coupées
- ✓ Petites branches (< de 4 cm de diamètre et < 30 cm de long)
- ✓ Sciure et copeaux de bois
- ✓ Fleurs et plantes de maison, restants d'empotage

Papiers et cartons souillés d'aliments :

- ✓ Boîtes à pizza
- ✓ Assiettes de carton
- ✓ Sachets en papier et autres (sans broche de métal, sans plastique, non cirés)
- ✓ Serviettes de table
- ✓ Papiers essuie-tout
- ✓ Papiers-mouchoirs

Autres matières :

- ✓ Bâtons ou cure-dents en bois
- ✓ Cheveux, poils, plumes
- ✓ Sacs en papier



Plastique :

- ✓ Tous les contenants avec logo # 1-2-3-4-5-7 
- ✓ Bouchons et couvercles
- ✓ Sacs et pellicules d'emballage
- ✓ Contenants de produits d'entretien (savon liquide, eau de javel)
- ✓ Contenants de produits cosmétiques
- ✓ Bouteilles
- ✓ Contenants de produits alimentaires

Papiers et cartons :

- ✓ Revues, journaux, circulaires
- ✓ Enveloppes, papiers
- ✓ Livres, bottins téléphoniques
- ✓ Boîtes de jus et de lait
- ✓ Boîtes d'œufs
- ✓ Sacs de farine et sucre
- ✓ Sacs de papier brun
- ✓ Cartons de cigarettes
- ✓ Boîtes de savon, boîtes de céréales

Verre :

- ✓ Bouteilles (transparentes ou colorées)
- ✓ Bouteilles de boissons gazeuses ou alcoolisées
- ✓ Pots

Métal :

- ✓ Boîtes de conserve
- ✓ Bouchons et couvercles
- ✓ Bouteilles d'aluminium
- ✓ Canettes métalliques
- ✓ Assiettes et/ou papier d'aluminium
- ✓ Cintres
- ✓ Tuyaux
- ✓ Chaudrons



Fibres sanitaires :

- ✓ Couches
- ✓ Papiers hygiéniques
- ✓ Tampons
- ✓ Sacs de balayeuse

Papiers et cartons :

- ✓ Cartables
- ✓ Papiers et cartons cirés
- ✓ Emballages multicouches
- ✓ Cartons souillés d'huile
- ✓ Papier peint

Autres :

- ✓ Marchandises périssables (autres qu'aliments)
- ✓ Ampoules
- ✓ Styromousse
- ✓ Plastique # 6 ou non numérotés
- ✓ Sacs tissés
- ✓ Stylos
- ✓ Porcelaine, pyrex non récupérables



ÉCOCENTRE

(Matières acceptées)

Matériaux construction, rénovation :

- ✓ Bois, branches et arbres de Noël
- ✓ Acier, fer, aluminium, cuivre et métal
- ✓ Bardeaux d'asphalte
- ✓ Béton, brique, pierre et ciment (max. 16 pi cube)
- ✓ Gypse
- ✓ Tapis, préart et céramique
- ✓ Douche, bain, toilette, évier

Meubles et appareils

- ✓ Meubles de maison ou de jardin
- ✓ Matelas et sommiers
- ✓ Appareils électroménagers
- ✓ Petits appareils électriques incluant TV et matériel informatique
- ✓ Pneus

Résidus domestiques dangereux (RDD)

- ✓ Peintures et solvants
- ✓ Contenants de peinture vides en métal
- ✓ Ampoules fluo compactes
- ✓ Piles
- ✓ Bonbonnes de propane
- ✓ Huiles usées dans un petit contenant (volume maximal accepté de 5 gallons)
- ✓ Pesticides
- ✓ Aérosols



ENCOMBRANTS (GROS REBUTS)

(collecte en bordure de rue
une fois par mois)

Matières ramassées

- ✓ Matelas, sommier
- ✓ Meubles : table, chaise, sofa, bureau, lit
- ✓ Vélo, balançoire
- ✓ Toile de piscine
- ✓ Évier en métal ou porcelaine

- ✓ Toilette
- ✓ Tapis et préart (coupé 4')
- ✓ Électroménagers sans fréon : cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, chauffe-eau



Prévention

Notre engagement, votre sécurité!

TEXTES-« TUE » AU VOLANT?

Les policiers de la Sûreté du Québec du poste de la MRC des Pays-d'en-Haut tiennent à rappeler aux automobilistes que lorsque l'on conduit un véhicule, il faut constamment faire preuve d'une grande attention et de concentration. Texter en conduisant est une importante source de distraction qui augmente le risque de collision étant donné que l'on quitte la route des yeux pendant quelques secondes.

Rappelons qu'en vertu de l'article 439.1 du Code de la sécurité routière, le seul fait de tenir en main, tout en conduisant, un appareil ayant une fonction téléphonique constitue une infraction. Le non-respect de cet article peut entraîner la remise d'un constat d'infraction de 80 \$ en plus des frais applicables et de l'inscription de quatre points d'inaptitude au dossier du conducteur.

La tentation est trop grande? Voici quelques suggestions qui peuvent vous permettre d'éviter de fâcheuses conséquences et peut-être même vous sauver la vie :

- Téléchargez une application destinée aux téléphones intelligents, qui interrompt les textos et les appels entrants lorsque le véhicule est en marche.
- Demandez à votre passager de lire vos messages et d'y répondre à votre place.



- Immobilisez-vous dans un endroit où le stationnement est autorisé si vous devez utiliser votre cellulaire.

Aucune de ces solutions ne vous convient? Éteignez votre cellulaire et coupez la tentation!

Sergente Julie Côté
Poste de la MRC des Pays-d'en-Haut
Sûreté du Québec
450 227-6848



Méli Mélo

LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE soulignée d'une autre façon

Dans le cadre de la semaine pour la persévérance scolaire qui a eu lieu du 15 au 19 février, soulignons la participation des élèves de l'école primaire St-Joseph à un événement qui leur a permis de s'approprier davantage les fondements de cette semaine bien spéciale.

Ils ont conçu une longue murale sur laquelle se retrouvaient plus de 390 petites illustrations représentant une mosaïque des élèves dans les habits

de leur métier d'avenir. Comme premier objectif des activités, mentionnons la sensibilisation de la clientèle à la cause de la persévérance scolaire.

La Ville de Sainte-Adèle est fière de collaborer à la réalisation de ce projet. Grâce aux intervenants de près comme de loin, les élèves ont eu la chance de vivre ce beau projet et de s'approprier davantage les enjeux entourant la semaine thématique de la persévérance scolaire.



Table des aînés
de la MRC des Pays-d'en-Haut

LA SÉCURITÉ, UN DROIT FONDAMENTAL POUR LES ÂÎNÉS: NON À LA MALTRAITANCE !

Toute personne a le droit de vieillir en sécurité. Et dans les moments d'angoisse, tout être humain a besoin d'être entendu, soutenu et réconforté.

Or, à mesure qu'ils vieillissent, les aînés peuvent devenir plus vulnérables, et même vivre des situations d'abus ou de violence. Leur bien-être physique et moral est parfois mis en péril. Une vigilance de tous les instants devient nécessaire face à la maltraitance qu'ils peuvent subir.

L'organisme « **Prévoyance envers les aînés** » met à la disposition des personnes aux prises avec des situations d'abus et de maltraitance un réseau de soutien bénévole gratuit. Si vous vous sentez menacés dans votre bien-être physique ou moral, si vous ne savez pas comment vous en sortir, vous trouverez auprès de cet organisme des services efficaces, offerts en toute confidentialité.

Informez-vous !
819 216-7100

prevoyance.aines.laurentides@gmail.com

Soyons attentifs, crions au secours si nécessaire,
et surtout, préservons la sécurité de nos aînés.



L'ASSOCIATION DU LAC ROND FÊTE SES 30 ANS

En 1986, Action Environnement Lac Sainte-Adèle (AELSA) prenait officiellement forme à titre d'association dédiée à la préservation du lac Sainte-Adèle aussi appelé lac « Rond ».



Depuis ses débuts, un noyau de gens soucieux de la préservation de cette richesse collective ont travaillé à la sensibilisation de la population, assuré la réalisation d'études indépendantes sur l'état du lac et mené des interventions concrètes en faveur de la santé du lac Rond.

- Grandes mobilisations de bénévoles de 1989, 1990 et 1994 qui ont permis la plantation de plus de 50,000 arbres et arbustes sur les rives du lac.
- Naissance d'une association-soeur, la « Société de protection foncière de Sainte-Adèle » qui a permis la création de la Réserve naturelle des Pays-d'en-haut qui assure la protection de terrains de grande valeur écologique dont la source du lac.
- Mesures annuelles de la qualité de l'eau du lac en collaboration avec le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) du gouvernement du Québec.

AELSA compte poursuivre sa mission de vigilance citoyenne pour le lac et fait appel à tous les résidents afin de relever les défis actuels auxquels est confronté le lac Rond.

Un lac en santé, c'est important!

Nous vous invitons à joindre nos rangs comme membres et/ou bénévoles.

ACTION ENVIRONNEMENT LAC SAINTE-ADÈLE
AELSA
lacrondsainteadele@gmail.com
Louise Lemyre, présidente.
450 229-6749

SIGNATURE D'UNE DEUXIÈME ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

entre la Ville de Sainte-Adèle et le ministère de la Culture et
des Communications du Québec

Une deuxième entente de développement culturel entre la Ville de Sainte-Adèle et le ministère de la Culture et des Communications (MCC) a été signée pour l'année 2016. Accordée en vertu du programme Aide aux initiatives de partenariat, l'entente d'un an portera sur un plan d'action devant être réalisé par la Ville de Sainte-Adèle en 2016 et comportant une enveloppe budgétaire totalisant 33 000 \$. Cette somme inclut une contribution financière de 16 500 \$ accordée par le ministère de la Culture et des Communications, dont 5 000 \$ provenant du Fonds du patrimoine culturel québécois, une contribution de 15 000 \$ de la Ville de Sainte-Adèle et une nouvelle participation de 1 500 \$ de l'Hôtel et Spa Mont-Gabriel de Sainte-Adèle, partenaire très engagé dans le développement culturel au cœur de sa communauté.

Tourisme culturel et patrimoine

Cette seconde entente s'appuie sur trois axes d'intervention de la politique culturelle réalisée par la Ville de Sainte-Adèle soit :

- Améliorer la participation citoyenne à l'égard des arts, de la culture et du patrimoine;
- Promouvoir l'offre culturelle adéloise;
- Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine adélois.

Trois grands projets seront ainsi réalisés en fonction de ces axes de développement importants dont la création d'une application mobile qui permettra de développer le créneau du tourisme culturel et de démontrer l'importance des alliances entre les secteurs touristiques et culturels dans la municipalité. Un projet d'exposition multimédia, mettant en valeur la mémoire de grands bâtisseurs adélois, sera financé en partie par le Fonds du patrimoine culturel québécois, qui vise notamment à soutenir les projets liés au transfert de la mémoire vivante. Enfin, plusieurs bâtiments historiques de Sainte-Adèle seront ciblés pour des citations de biens patrimoniaux, en plus d'être inclus dans deux circuits historiques qui mettront en valeur les richesses collectives du territoire adélois.

Bilan plus que positif

Dans le cadre de la première entente qui s'échelonnait sur deux ans, plus de neuf projets ont vu le jour. Parmi ceux-ci, on compte la création du Grand déjeuner en blanc et de la Tournée des murales, des projets de médiation culturelle avec les trois écoles primaires sur l'intimidation, la création d'une murale collective avec le comité 0 - 5 ans, des ateliers et une exposition de photos visant à contrer le vandalisme avec l'école A.N. Morin, la présentation du spectacle d'un artiste émergent de Sainte-Adèle (Michel Robichaud) et la présence de la Place des citoyens sur les réseaux sociaux et sur le site Web de la Ville.

IDENTIFIEZ-VOUS!

Nous vous rappelons que tout propriétaire d'immeuble situé sur le territoire de la Ville de Sainte-Adèle doit bien identifier le numéro de porte de sa propriété de façon à ce qu'il soit bien visible de la rue, autant de jour que la nuit. Cette mesure vise à accélérer l'intervention des policiers, pompiers et ambulanciers appelés lors d'une situation d'urgence.

Bien identifier votre propriété peut vous sauver la vie!



PLACE *des citoyens*

**Surveillez nos événements à venir
au cours des prochains mois!**

ACHETEZ VOS BILLETS EN LIGNE : www.sainte-adele.qc.ca

Parfums d'ailleurs

Carte citoyenne : 10 \$

Tarif régulier : 15 \$

LA THAÏLANDE LES AVENTURIERS VOYAGEURS 21 avril à 19 h 30



Pour découvrir ce pays de rêve différemment, Yannick Gervais a effleuré quelques-uns des hauts lieux touristiques de la Thaïlande pour ensuite partir à la rencontre de la population et des trésors cachés en se baladant en moto dans les routes de la campagne thaïlandaise. Des montagnes à la mer, de la ville aux tribus, découvrez ce magnifique pays à travers les rencontres de notre aventurier voyageur!

L'aventure s'amorce à Bangkok, cette capitale où plus de six millions de Thaïlandais et voyageurs se côtoient au quotidien au cœur d'un centre-ville ultra moderne, bordé par ses quartiers et temples historiques. Le voyage se dirige vers le nord afin d'y découvrir la ville historique d'Ayutthaya avec ses temples majestueux et la ville de Lopburi, où les singes sont maîtres ! Les voyageurs en quête de découvertes culturelles authentiques et d'attraites insolites, apprécieront la région de l'ISAN, un territoire ignoré par le tourisme de masse. Le parcours se poursuit ensuite par Chiang Rai, jusqu'à l'extrémité nord du pays pour atteindre le fameux Triangle d'or, bordé par le Mékong, à la

frontière du Laos et du Myanmar. De là, des images à couper le souffle, en moto, sur les routes sinueuses à travers les magnifiques plantations de thé et les montagnes, en passant par Thaton, Chiang Mai, Pai et Mae Hong Son.

Le voyage ne serait pas complet sans un trek dans la jungle et les montagnes pour y visiter des villages de tribus aux traditions centenaires. Vous serez conquis par la Thaïlande de notre aventurier voyageur!

Samedis jeunesse

présenté en collaboration avec **cime** 103.9 101.3

Enfant avec carte citoyenne : 5 \$

Enfant tarif régulier : 8 \$

Adulte accompagnateur : Gratuit
(un adulte par enfant)

LE LAPIN QUI VOULAIT ÊTRE ROI :

Marionnettes 3 à 8 ans

19 mars à 13 h 30



Chansons et humour suscitent la participation du jeune public dans ce spectacle où six marionnettes se donnent la réplique pour le plus grand plaisir des enfants! Épris de la belle madame Noizelle, Pardi le lapin tente de l'impressionner en se proclamant le roi de la forêt. Cette aventure l'entraînera dans une course folle où il apprendra à ses dépens que ses amis n'entendent pas se faire mener par le bout du nez.

Un divertissement pour toute la famille, à quelques jours de Pâques!

MILLY DES MILLE-ÎLES : Théâtre 6 à 12 ans

16 avril à 13 h 30



Depuis toujours, la rivière des Mille-Îles est habitée par un monstre marin appelé Milly et qu'on surnomme « La Bêêête »... Tout le monde en parle comme d'un animal gigantesque, et même « énormissime », capable d'avalier un village tout entier en une seule bouchée! Toutefois, personne ne l'a jamais vue! De quoi a-t-elle l'air? Existe-t-elle vraiment? Est-ce une simple légende? Monseigneur Capitaine de Pourchasse, un extravagant chasseur de monstres, est cependant convaincu qu'elle est bien réelle. Depuis 400 ans, il sillonne la rivière afin de mettre le grappin sur le seul monstre marin ayant échappé à ses filets. Mais ce Capitaine de Pourchasse qui vogue sur son bateau depuis tout ce temps, et même un peu plus, sait-il qu'il est lui-même une légende et qu'on le surnomme le Fantôme des Mille-Îles? Assisterons-nous à un duel entre deux légendaires légendes? Fondé en 1996, le Théâtre des Ventrebles est une compagnie de théâtre qui aime plonger au cœur de l'imaginaire en créant des œuvres originales ou encore des spectacles inspirés d'œuvres non-théâtrales. Leurs productions sont caractérisées par le traitement contemporain des textes, le désir de contourner le réalisme et de faire appel à l'imaginaire des spectateurs, l'envie de jouer avec les conventions théâtrales et surtout, le plaisir de mettre au défi les acteurs.

PLACE des citoyens

**Surveillez nos événements à venir
au cours des prochains mois!**



Symphonies et viennoiseries

présenté en collaboration avec



Carte citoyenne : 10 \$

Tarif régulier : 15 \$

ENSEMBLE LA CIGALE : EN ROUTE VERS LES PAYS CELTIQUES

10 avril à 13 h 30



Formé en 2006 à Montréal, l'ensemble de musique ancienne La Cigale se consacre à la redécouverte des répertoires musicaux de la Renaissance et du baroque sur instruments d'époque. Le groupe se donne pour mission d'associer des œuvres de styles savant et traditionnel, d'explorer les liens entre la littérature et la musique, et de rendre accessibles au public des chefs-d'œuvre méconnus. Les musiciens de La Cigale sont reconnus pour leurs prestations chaleureuses et pour la complicité qu'ils entretiennent avec leur public. En 2013, l'ensemble a produit un premier opus, *Tiorba Obbligata*,

comportant un programme inusité d'œuvres italiennes. Le disque comprend plusieurs œuvres enregistrées pour la première fois et La Cigale est un des rares ensembles à se spécialiser dans ce répertoire. Tiorba Obbligata a été nommé pour un Prix Opus dans la catégorie « Disque de l'année musique médiévale, de la Renaissance, baroque, classique ». L'ensemble se produit fréquemment dans des séries de concerts et des festivals et poursuit des activités aussi variées qu'originales. On a pu l'entendre dans le cadre d'un large éventail d'événements tels que le Festival Montréal Baroque ou des concerts-conférences à la Grande Bibliothèque du Québec.

Conférences

Carte citoyenne : 10 \$

Tarif régulier : 15 \$

RÉJEAN TREMBLAY : LES DESSOUS DES JOURNAUX, DE LA TÉLÉ ET DE LA RADIO

17 mars à 19 h 30



Un million de personnes lisent un journal le samedi et pourtant, bien peu de gens ont une idée de la façon dont on « fabrique » la nouvelle. Qu'est-ce qui se cache véritablement entre les lignes, sous les titres et derrière les photos? Un million de personnes ont regardé une émission comme *Lance et compte*, mais combien sont en mesure de reconnaître ce que dissimulent chaque plan et chaque note de musique? Des questions qui se posent également pour la radio ou pour les informations à la télé. Après nous avoir offert plus d'une vingtaine de miniséries et de téléseries à succès, le réputé journaliste et scénariste Réjean Tremblay nous invite à observer, d'un œil critique, ce qui se dissimule derrière les projecteurs et qui se révèle souvent bien plus fascinant que le résultat final. Un univers combien révélateur de ce qu'est devenue la société québécoise et qui l'amène à nous démontrer qu'à défaut d'objectivité, on peut toujours espérer l'honnêteté. Réjean Tremblay est un journaliste et scénariste né le 24 août 1944 à Saint-David-de-Falardeau. Il fait ses débuts à *La Presse* en 1974. Il couvre douze Jeux olympiques à partir de 1976. Spécialiste de hockey et chroniqueur, il suit le Canadien pendant plusieurs années et couvre les grands prix de Formule 1 pendant huit ans. On lui doit une vingtaine de miniséries et de téléseries, qui ont toutes connu de très grands succès médiatiques. De *Lance et compte* à *Casino* en passant par *Scoop*, *Urgence*, *Miséricorde* ou *Réseaux* et sa plus récente, *Les Jeunes Loups*. Son parcours a été récompensé par quatre prix Gémeaux et le prix Jules-Fournier en 1983.

Merci à nos
partenaires

TVCOGECO
c'est vous

MONT GABRIEL
RESORT & SPA

Le Journal des
Pays-d'en-Haut
La Vallée
tc MEDIA

Culture
et Communications
Québec

Les billets pour les activités de la Place des citoyens sont disponibles en prévente au Service des loisirs de la Ville de Sainte-Adèle et à la bibliothèque Claude-Henri-Grignon ou le jour même, une heure avant l'événement, à la billetterie de la Place des citoyens.

PLACE *des citoyens*

**Surveillez nos événements à venir
au cours des prochains mois!**



Expositions

L'entrée est libre pour toutes les expositions présentées à la Place des citoyens.
Les salles d'exposition sont ouvertes de 13 h à 16 h les jeudis et vendredis,
de 10 h à 17 h les samedis et de midi à 17 h les dimanches.

LA COULEUR DANS TOUS SES ÉTATS : CÉCILE BUYSSÉ 1^{er} avril au 1^{er} mai



Née en Belgique et Québécoise d'adoption, on retrouve les œuvres de Cécile Buysse dans des galeries de Montréal et de Toronto. Détentrice d'un baccalauréat en Arts visuels, elle travaille à l'huile et explore la couleur depuis trente ans. Cette exposition présente les différents « états » de la couleur à travers son univers artistique et esthétique.

LE PRINTEMPS DE LA SCULPTURE 3, 4 et 5 juin 2016

Jean Pierre Busque
à l'œuvre



Le Studio d'Artgenteuil présentera la 3^e édition du Printemps de la Sculpture à la Place des citoyens à Sainte-Adèle. Cette expo-vente est un événement artistique distinctif qui se caractérise par sa signature de qualité et la variété des œuvres offertes. Près de 400 œuvres créées par une quarantaine de sculpteurs de calibre professionnel des Laurentides et de nombreuses autres régions du Québec seront présentées selon l'horaire suivant :

Vendredi 3 juin : 18 h à 21 h – Vernissage (sur invitation)

Samedi 4 juin : 10 h à 17 h - Dimanche 5 juin : 10 h à 16 h

L'artiste invité cette année est le sculpteur professionnel **Guy Pierre**, reconnu pour ses magnifiques œuvres figuratives en bois et en bronze. Durant le week-end, le **Prix Coup de cœur** sera décerné à l'artiste favori du public. Une bourse de 1 000 \$ sera remise par la Fonderie d'Art d'Inverness applicable à la fonte d'une œuvre en bronze et le Prix Distinction, création du sculpteur participant Yves de Montigny, sera attribué à un artiste reconnu par ses pairs. Des démonstrations de techniques prendront place au cours du week-end alors que le sculpteur-portraitiste d'expérience Jean Pierre Busque travaillera en direct à l'élaboration d'un portrait en argile à partir d'un modèle vivant.

PÉRIODES D'INSCRIPTION

PAR INTERNET :

**Du samedi 26 mars (dès 10 h)
au dimanche 3 avril (23 h)**

Allez sur notre site Internet www.ville.sainte-adele.qc.ca, dirigez-vous vers le bas de la page à droite et cliquez sur « inscription aux activités ».

EN PERSONNE :

Mercredi 30 mars de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Jeudi 31 mars de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Vendredi 1^{er} avril de 9 h à 12 h

Samedi 2 avril de 9 h à 12 h

COMMENT S'INSCRIRE ?

Choisir l'option qui représente votre situation :

OPTION 1 : VOUS N'AVEZ PAS VOTRE CARTE CITOYENNE

OBTENIR VOTRE CARTE CITOYENNE

Chaque personne (adulte ou enfant) qui souhaite s'inscrire à une activité doit avoir en sa possession sa carte citoyenne VALIDE. Le citoyen qui n'a pas sa carte citoyenne doit se présenter à la bibliothèque ou au Service des loisirs durant les heures d'ouverture avec **une preuve d'identité ET de résidence valides** pour se faire photographier et faire compléter son dossier. Elle est émise sur place et est gratuite. Par la suite, vous pourrez procéder à votre inscription soit par Internet ou en personne **SELON LE MODE DE PAIEMENT CHOISI**.

PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT

Vous devez obligatoirement faire votre inscription par Internet

1. CRÉEZ VOTRE CODE D'UTILISATEUR ET VOTRE MOT DE PASSE

Le système vous permettra de créer un code d'utilisateur et un mot de passe grâce au numéro inscrit sur votre carte citoyenne

2. VOUS POUVEZ PROCÉDER À VOTRE INSCRIPTION

PAIEMENT EN ARGENT, PAR INTERAC OU PAR CHÈQUE

(à l'ordre de la Ville de Sainte-Adèle)

1. Présentez-vous au Service des loisirs (Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland au 1200, rue Claude-Grégoire) durant les périodes d'inscription ci-haut mentionnées avec votre carte citoyenne

2. VOUS POUVEZ PROCÉDER À VOTRE INSCRIPTION AU SECRÉTARIAT DU SERVICE DES LOISIRS

Si vous n'avez pas votre carte citoyenne, elle pourra être émise sur place

Assurez-vous d'avoir les bons documents (preuves de résidence et d'identité valides)

OPTION 2 : VOUS AVEZ VOTRE CARTE CITOYENNE

INSCRIPTION PAR INTERNET

SI VOUS N'AVEZ NI CODE D'UTILISATEUR NI MOT DE PASSE

CRÉEZ VOTRE CODE D'UTILISATEUR ET VOTRE MOT DE PASSE SUR LE SITE DES INSCRIPTIONS

Le système vous permettra de créer un code d'utilisateur et un mot de passe en vous demandant votre numéro de carte citoyenne ainsi que votre date de naissance

VOUS POURREZ PROCÉDER À VOTRE INSCRIPTION

Paiement par CARTE DE CRÉDIT seulement

INSCRIPTION PAR INTERNET

SI VOUS AVEZ UN CODE D'UTILISATEUR ET UN MOT DE PASSE

VOUS POUVEZ PROCÉDER À VOTRE INSCRIPTION

Paiement par CARTE DE CRÉDIT seulement

Si vous désirez payer EN ARGENT, PAR INTERAC OU PAR CHÈQUE vous devez vous rendre au Service des loisirs durant les périodes d'inscription mentionnées ci-haut

Accès gratuit à l'Internet

Nous vous rappelons que vous avez accès gratuitement à l'Internet à la bibliothèque Claude-Henri-Grignon durant les heures d'ouverture.

Lieu de résidence

Le Service des loisirs se réserve le droit de faire les vérifications nécessaires afin de confirmer votre lieu de résidence.

Tarifs des cours

La Ville se réserve le droit de modifier les tarifs sans préavis.

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

450 229-2921, poste 244 - loisirs@ville.sainte-adele.qc.ca



programmation *Printemps* 2016

service des loisirs, de la culture
et de la vie communautaire

ÉVITEZ LA COHUE, INSCRIVEZ-VOUS PAR INTERNET !

PÉRIODES D'INSCRIPTION

ACTIVITÉS sportives et récréatives

PAR INTERNET : Du samedi 26 mars (dès 10 h) au dimanche 3 avril (23 h) | EN PERSONNE : Mercredi 30 mars de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h - Jeudi 31 mars de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h - Vendredi 1^{er} avril de 9 h à 12 h - Samedi 2 avril de 9 h à 12 h

La Ville se réserve le droit de modifier les tarifs sans préavis. Carte citoyenne obligatoire pour l'inscription.

ACTIVITÉ / Professeur	Âge	Jour	Heure	Date début et fin	Tarif	Lieu	Remarque
DANSE CRÉATIVE Andréanne Laroche-Choquette	3 à 5 ans	Samedi	9 h à 9 h 45 (1) 10 h à 10 h 45 (2)	7 mai au 18 juin	32 \$	CCJBR	Cours axé sur le développement moteur, l'apprentissage rythmique et l'improvisation. L'objectif est de s'amuser au son de la musique en se transposant dans des univers imaginaires et créatifs. Pas de cours le 28 mai.
KARATÉ Lorenzo D'Anna	5 à 14 ans	Vendredi	Débutant 18 h 30 à 19 h 30 Avancé 19 h 30 à 20 h 30	29 avril au 15 juillet	58 \$	GANM	Assurances incluses. Prévoir des frais pour l'achat du kimono (entre 50 \$ et 70 \$ selon la taille). Cours avancé à partir de la ceinture verte. Pas de cours les 13 mai, 3 juin, 24 juin et 1^{er} juillet.
DANSE HIP-HOP Andréanne Laroche-Choquette	6 à 8 ans	Samedi	11 h à 12 h	7 mai au 18 juin	54 \$	CCJBR	Mélange de chorégraphie, de pas de hip-hop, de jeux et d'exploration pour développer le mouvement et la coordination du corps. Pas de cours le 28 mai.
DANSE HIP-HOP Andréanne Laroche-Choquette	9 à 13 ans	Samedi	12 h à 13 h	7 mai au 18 juin	54 \$	CCJBR	Mélange de chorégraphie, de pas de hip-hop, de jeux et d'exploration pour développer le mouvement et la coordination du corps. Pas de cours le 28 mai.
DANSE HIP-HOP ÉLITE Andréanne Laroche-Choquette	9 à 13 ans	Samedi	13 h à 14 h	7 mai au 18 juin	54 \$	CCJBR	Prérequis: Avoir suivi un cours de hip-hop. Développer la technique de hip-hop et perfectionner les différentes bases de ce style. Demande plus d'implication et de concentration que le cours débutant. Niveau de difficulté plus élevé. Pas de cours le 28 mai.
KARATÉ Lorenzo D'Anna	15 ans et plus	Vendredi	Débutant 18 h 30 à 19 h 30 Avancé 19 h 30 à 20 h 30	29 avril au 15 juillet	68 \$	GANM	Assurances incluses. Prévoir des frais pour l'achat du kimono (entre 50 \$ et 70 \$ selon la taille). Cours avancé à partir de la ceinture verte. Pas de cours les 13 mai, 3 juin, 24 juin et 1^{er} juillet.
DANSE EN LIGNE Monique Desparois	18 ans et plus	Mardi	Multiniveaux 10 h 15 à 11 h 15 Pratique 11 h 15 à 12 h 15	26 avril au 14 juin	61 \$	CCJBR	Pour le cours de danse en ligne pratique, vous devez avoir déjà suivi des cours de danse en ligne et connaître les figures codifiées.
YOGA-DOUCEUR Rose Leduc	18 ans et plus	Jeudi	9 h 15 à 10 h 15	28 avril au 9 juin	70 \$	CCJBR	Ce cours se déroule en douceur tout en travaillant en profondeur. Belle opportunité de s'imprégner des fondements du yoga, de la détente ainsi que de s'initier aux techniques respiratoires et aux postures de base. Tous les exercices pratiqués sont adaptés aux capacités et limites des élèves présents.
INFORMATIQUE (INITIATION) Marc-André Dubé	18 ans et plus	Mardi	8 h 45 à 10 h 15	26 avril au 14 juin	145 \$	BCHG	Cours pour approfondir ses connaissances en informatique (photos, Facebook, Internet) en utilisant Windows 8.1.
TAI-CHI STYLE YANG NIVEAU 1 - NIVEAU 2 Michèle Lavoie	18 ans et plus	Vendredi	11 h 15 à 12 h 15	29 avril au 17 juin	81 \$	CCJBR	Niveau 1 (débutant), Niveau 2 (intermédiaire). Tai-Chi de style yang et Qi Gong durant la période d'étirement et d'échauffement.
TAI-CHI STYLE YANG NIVEAU 3 - NIVEAU 4 Michèle Lavoie	18 ans et plus	Vendredi	10 h à 11 h	29 avril au 17 juin	81 \$	CCJBR	Niveau 3 (intermédiaire +), Niveau 4 (avancé). Tai-Chi de style yang et Qi Gong durant la période d'étirement et d'échauffement.
ATELIER D'ÉCRITURE « LA BOÎTE À MOTS » Geneviève Catta	18 ans et plus	Mercredi	18 h 30 à 20 h 30	20 avril au 8 juin	129 \$	CCJBR 2 ^e étage	Atelier d'initiation à l'écriture dans le plaisir, le partage et l'échange (jeux de mots, exercices d'écriture individuelle et collective, et lectures inspirantes) Matériel requis: papier ou tablette d'écriture, crayon ou stylo-plume, gomme à effacer.
CARDIO OXYGÈNE Marie-France Cyr	50 ans et plus	Lundi	9 h 30 à 10 h 30 (1)	18 avril au 6 juin	81 \$	EPDC	Expérimentez le plaisir de bouger en plein air. Le point de rencontre a lieu sous l'Esplanade de la Place des citoyens. Possibilité de s'inscrire aussi au cours du mercredi.
CARDIO OXYGÈNE Marie-France Cyr	50 ans et plus	Mercredi	9 h à 10 h (2)	20 avril au 8 juin	81 \$	EPDC	Expérimentez le plaisir de bouger en plein air. Le point de rencontre a lieu sous l'Esplanade de la Place des citoyens. Possibilité de s'inscrire aussi au cours du lundi.
CARDIO TONUS SUR CHAISE Marie-France Cyr	50 ans et plus	Lundi	11 h à 12 h	2 mai au 20 juin	70 \$	CCJBR	Exercices sur chaise visant à améliorer la santé cardiorespiratoire et le tonus. Pas de cours le 30 mai.

Légende: CCJBR: centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland, GANM: Gymnase école secondaire AN-Morin, EPDC: Esplanade Place des citoyens, BCHG: Bibliothèque Claude-Henri-Grignon

PAR INTERNET : Du samedi 26 mars (dès 10 h) au dimanche 3 avril (23 h) | EN PERSONNE : Mercredi 30 mars de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h - Jeudi 31 mars de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h - Vendredi 1^{er} avril de 9 h à 12 h - Samedi 2 avril de 9 h à 12 h

Entente intermunicipale

Une entente intermunicipale entre les municipalités de Morin-Heights, Piedmont, Saint-Adolphe-d'Howard, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et Saint-Sauveur permet aux citoyens de ces sept municipalités de s'inscrire aux **activités offertes dans cette entente**, sans aucune tarification non-résident.

Modalités d'inscription

Suivre la procédure d'inscription de la municipalité qui offre l'activité de votre choix. Des preuves de résidence demeurent requises pour s'inscrire auprès de chacune des municipalités. Nous vous suggérons de consulter le site Internet ou de communiquer avec la municipalité concernée pour obtenir les procédures d'inscription, les dates, les horaires, les coûts et les places disponibles.

Modalités de remboursement

Les modalités de remboursement sont celles qui sont en vigueur dans la municipalité qui offre l'activité.



ACTIVITÉS OFFERTES DANS L'ENTENTE

Adultes

Anglais conversation : Sainte-Anne-des-Lacs
Atelier guitare live : Saint-Adolphe-d'Howard
Cardio mix 20-20-20 : Piedmont
Chant (leçon individuelle) : Saint-Sauveur
Couture : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Danse en ligne Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Danse gitane : Piedmont
Danse orientale (baladi) : Piedmont
Danse sociale : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Espagnol débutant 2 : Sainte-Anne-des-Lacs
Essentrics : Morin-Heights
Forme plus (extérieur) : Piedmont
Guitare (cours de groupe) : Morin-Heights
Informatique : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Judo : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Mise en forme et mieux-être : Piedmont et Saint-Sauveur
Piano (leçon individuelle) : Saint-Sauveur
PiYo (pilates-yoga intensif) : Saint-Adolphe-d'Howard
Raffermissment express : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Taï-chi-chuan : Morin-Heights et Saint-Sauveur
Tap Clap Cardio : Saint-Adolphe-d'Howard
Trampoline Fitness : Morin-Heights
Yoga pour tous : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Yoga thérapeutique : Saint-Sauveur

Jeunes

Atelier d'arts créatifs (3 à 16 ans) : Saint-Adolphe-d'Howard
Chant (leçon individuelle) : Saint-Sauveur
Comédie musicale (initiation 8-12 ans) : Morin-Heights
Danse écossaise : Morin-Heights
Danse Hip-Hop (6-8 ans et 9-13 ans) : Saint-Adolphe-d'Howard et Saint-Sauveur
Gardien averti (cours bilingue) : Morin-Heights
Guitare (cours de groupe) : Morin-Heights
Hockey cosom (cours 8-12 ans) : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et Saint-Sauveur
Judo : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et Saint-Sauveur
Magie (8-12 ans) : Saint-Sauveur
Piano (leçon individuelle) : Saint-Sauveur

Parents-enfants

ABC du sport (2-3 ans) : Saint-Sauveur
Couture : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

POUR INFORMATION

Municipalité de Morin-Heights : 450 226-3232, poste 111
Municipalité de Piedmont : 450 227-1888, poste 223
Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard : 819 327-2626, poste 222
Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs : 450 224-2675, poste 262
Ville de Sainte-Adèle : 450 229-2921, poste 244
Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson : 450 228-2543, poste 221
Ville de Saint-Sauveur : 450 227-2669, poste 420

www.morinheights.com
www.piedmont.ca
www.stadolphedhoward.qc.ca
www.sadl.qc.ca
www.ville.sainte-adele.qc.ca
www.lacmasson.com
www.ville.saint-sauveur.qc.ca

généralités

Politique de tarification familiale :

Enfants (*) :

1^{er} enfant : Tarification indiquée

2^e enfant : Moins 20% • 3^e enfant : Moins 30%

(*) Ce tarif s'applique pour des enfants d'une même famille s'inscrivant au même cours.

Parent/enfant :

Si un parent s'inscrit au même cours que son enfant âgé de moins de 14 ans, le parent bénéficie du tarif enfant. Dans le cas où deux personnes adultes (plus de 14 ans) d'une même famille (lien parent/enfant) s'inscrivent au même cours, le parent bénéficie d'un rabais de 20%.

Couple :

Le participant s'inscrivant avec son (sa) conjoint(e) bénéficie d'une réduction de 20%.

60 ans et plus :

Moins 20% de la tarification indiquée.

Non-résident :

Ajout de 35% à la tarification indiquée.

Un seul tarif préférentiel est applicable par participant (résident seulement), soit le plus avantageux.

Modalités de paiement :

Sauf avis contraire, vous pouvez payer en argent, par Interac ou par chèque à l'ordre de la Ville de Sainte-Adèle.

Les cartes de crédit sont acceptées seulement pour les gens qui s'inscrivent sur le site Internet de la Ville.

Si une personne inscrite à un cours désire annuler sa participation pour quelque raison que ce soit, la grille de remboursement suivante est prévue selon le moment où est présenté l'avis écrit du participant spécifiant son désir d'annuler sa participation au cours.

Montant du remboursement**

- Avant le deuxième cours : 90% du coût d'inscription moins une retenue administrative de 10 \$

- Après le deuxième cours : 75% du coût d'inscription moins une retenue administrative de 10 \$

- Après le troisième cours : Aucun remboursement

** Applicable pour les programmes d'une durée de 8 cours et plus.

Délai de remboursement de 30 jours après le début du cours.

La Ville remboursera au participant inscrit, la totalité du montant d'inscription à une activité lorsque :

- Le Service des loisirs annule l'activité pour insuffisance de participants.
- Le participant annule, par écrit, sa participation avant le début de l'activité.
- Cette activité ne peut être réalisée pour toute raison hors du contrôle du Service des loisirs.

Carte citoyenne obligatoire

TOUTES LES TAXES APPLICABLES SONT INCLUSES
(15 ANS ET PLUS)

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
450 229-2921, poste 244



PLACE *des citoyens*

PRINTEMPS
DE LA
SCULPTURE
3^e édition



EXPO-VENTE
à la
Place des citoyens
999, boul. de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle (Qc)
J8B 2N4

40 artistes sculpteurs

IN EXTREMIS
oeuvre en bronze
de CHRISTINE GAGNÉ
Prix Coup de coeur 2015

3-4-5 JUIN 2016

Vendredi de 18 h à 21 h
(Vernissage sur invitation)

Samedi de 10 h à 17 h
Dimanche de 10 h à 16 h

Entrée gratuite



FONDERIE
D'ART
D'INVERNESS

www.studiodartgenteuil.com

info@studiodartgenteuil.com

450 409-0909

En collaboration avec

TVCOGECO
c'est vous

cime

103.9

101.3

tc • MEDIA

Salle
AUGUSTIN
NORBERT
MORIN
Sainte-Adèle

Spectacles-bénéfice

au profit du Fonds Réveille-matin venant en aide
aux élèves dans le besoin de l'école Augustin-Norbert-Morin

DES SPECTACLES QUI FONT DU BIEN !



Saison 2015-2016

Klô Pelgag	Louis-Jean Cormier	Alexandre Barette	Richard Desjardins	Boucar Diouf	Lisa Leblanc	Marc Hervieux
24 octobre 2015	28 novembre 2015	6 février 2016	16 avril 2016	28 mai 2016	Automne 2016 (date à confirmer)	10 décembre 2016

Et d'autres belles surprises à surveiller sur notre site internet!



CHAMBRE DE COMMERCE
DE SAINTE-ADÈLE

sports
experts
St-Sauveur



La Salle ANM, un lieu intime et convivial où il fait bon se retrouver!

258, Boul. de Sainte-Adèle, Sainte-Adèle, QC • www.salleanm.com • 450-240-6220 # 0

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La Chambre de commerce tiendra son Assemblée générale annuelle le 22 mars prochain dans la salle Rousseau-Vermette de la Place des citoyens de Sainte-Adèle. Le bilan de l'année 2015 sera dévoilé aux commerçants de Sainte-Adèle.

DÉMÉNAGEMENT

La Chambre de commerce déménagera sous peu au 1370, boulevard de Sainte-Adèle, non loin du IGA et en face de la quincaillerie Théorêt Home Hardware pour mieux vous servir.

SALON PLEIN AIR ET ACTIVITÉS ESTIVALES

Venez planifier vos vacances d'été, une activité avec les enfants ou une sortie en famille, un weekend ou une sortie en amoureux et ce dans la destination de villégiature par excellence, les Laurentides.

SALON DE L'IMMOBILIER

Les professionnels de l'immobilier et de l'aménagement extérieur seront rassemblés pour vous aiguiller dans vos projets et faire émerger de nouvelles idées.



Salon plein air et activités estivales

14 MAI (10h-19h) • **15 MAI** (10h-16h)

Place des citoyens, à l'intérieur et l'extérieur.

VENEZ NOUS VISITER

EXPOSANTS RECHERCHÉS

Pour informations,
communiquez avec la Chambre de commerce
de Sainte-Adèle au 450 229-2644



Pensé, généré et organisé par

CHAMBRE DE COMMERCE
DE SAINTE-ADELE

Par ici MA sortie!



Salon de l'immobilier et de l'aménagement extérieur

27 MAI (16h - 19h) • **28 MAI** (10h - 17h)
29 MAI (10h - 16h)

Place des citoyens, à l'intérieur et l'extérieur.

VENEZ NOUS VISITER

EXPOSANTS RECHERCHÉS

Pour informations,
communiquez avec la Chambre de commerce
de Sainte-Adèle au 450 229-2644



Pensé, généré et organisé par

CHAMBRE DE COMMERCE
DE SAINTE-ADELE

Par ici MA sortie!



(5-13 ans)

du 27 juin au 18 août 2016

INFORMATION SUR LE CAMP :

- Le camp de jour se déroulera du 27 juin au jeudi 18 août 2016 selon l'horaire établi.
- La période d'animation se déroule du lundi au jeudi de 9 h à 16 h et le vendredi de 9 h à 15 h.
- L'animation régulière du camp comprend des activités spéciales, des thématiques, des activités ludiques, des sports et beaucoup de plaisir!

SERVICE DE GARDE :

- Un service de garde est offert du lundi au jeudi de 7 h 30 à 9 h et de 16 h à 18 h et le vendredi de 7 h 30 à 9 h et de 15 h à 18 h.
- Il est à noter que des frais de retard s'appliqueront lorsque l'enfant quitte le service de garde après 18 h ou si l'enfant n'est pas inscrit et ne possède pas de carte.
- Pendant les heures du service de garde vous pourrez payer des frais de dépannage de 3 \$ par période de 30 minutes.
- Après 18 h, des frais de 1 \$ par minute vous seront chargés.

Ces frais sont payables IMMÉDIATEMENT en argent comptant seulement.

ÂGE REQUIS : Les enfants doivent être âgés de 5 ans au 30 septembre 2016.

RÉUNION DE PARENTS : L'équipe du Camp Taloup 2016 aura le plaisir de vous accueillir pour une rencontre d'information à la Place des Citoyens le mardi 14 juin à compter de 19 h.



INSCRIPTIONS

PÉRIODES D'INSCRIPTION

TARIFICATION SPÉCIALE (PLACES GARANTIES)

INSCRIPTION EN LIGNE | DU 18 AU 24 AVRIL

**** Éviter de faire la file et inscrivez-vous par Internet ****

EN PERSONNE au Service des loisirs | DU 21 AU 23 AVRIL

- Jeudi le 21 avril de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h
- Vendredi le 22 avril de 9 h à 13 h
- Samedi le 23 avril de 9 h à 13 h

TARIFICATION RÉGULIÈRE (SELON LES PLACES DISPONIBLES)

EN PERSONNE SEULEMENT

- À compter du mercredi 27 avril 2016 pendant les heures d'ouverture du Service des loisirs.
- Prenez note qu'après le 3 juin, aucune nouvelle inscription ne sera prise.

LORS DE L'INSCRIPTION

VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT:

- Fournir la carte citoyenne valide de l'enfant.
- Fournir le numéro d'assurance maladie (et la date d'expiration) de l'enfant.
- Prévoir le temps nécessaire pour valider les informations médicales et générales pour l'enfant.
- Fournir le numéro d'assurance sociale du parent ou du tuteur qui paie les frais de garde, afin que nous puissions émettre le « relevé 24 ».

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Afin d'accélérer le processus d'inscription en personne, vous pouvez vous procurer le formulaire d'inscription au Service des loisirs pendant les heures d'ouverture ou sur notre site Internet sous l'onglet Service des loisirs, Camp de jour et ce, à compter du 11 avril 2016.

MODALITÉS DE PAIEMENT:

En ligne :

- Paiement par carte de crédit seulement.
- Paiement de la totalité des frais comme suit :
 - 1 versement au coût total ou
 - 3 versements égaux :
 - Au moment de l'inscription
 - 9 mai 2016
 - 6 juin 2016

En personne :

- Paiement en argent, par paiement direct ou par chèque fait à l'ordre de la Ville de Sainte-Adèle.
- Paiement de la totalité des frais comme suit :
 - Minimum de 1/3 du montant total payable obligatoirement à l'inscription
 - Le solde payable en 2 versements égaux, par chèques postdatés, aux dates suivantes :
 - 9 mai 2016
 - 6 juin 2016

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT:

Les inscriptions au Camp Taloup sont non remboursables et non échangeables.



TARIFICATIONS

TARIFICATION SPÉCIALE DU 18 AU 24 AVRIL 2016 (Places garanties)

	Tarif résident			Tarif non-résident
Camp régulier à la semaine	1^{er} enfant	2^e enfant	3^e enfant	110 \$
	55 \$	44 \$	39 \$	
Camp à l'été	1^{er} enfant	2^e enfant	3^e enfant	720 \$
	360 \$	288 \$	252 \$	

TARIFICATION RÉGULIÈRE À COMPTER DU 27 AVRIL 2016 (selon les places disponibles)

	Tarif résident			Tarif non-résident
Camp régulier à la semaine	1^{er} enfant	2^e enfant	3^e enfant	140 \$
	70 \$	56 \$	49 \$	
Camp à l'été	1^{er} enfant	2^e enfant	3^e enfant	860 \$
	430 \$	344 \$	301 \$	

SERVICE DE GARDE :

	À l'été	À la semaine	À la carte *
Tarif résident	200 \$	35 \$	30 \$
Tarif non-résident	270 \$	48 \$	41 \$

* La carte du service de garde donne accès à **20 périodes de 30 minutes** et elle est valide pour tous les enfants d'une même famille.

SORTIES ET MARDIS-ALTERNATIFS :

Semaine	Jour	SORTIES PAYANTES 35 \$ PAR SORTIE		Mardis-alternatifs * (gratuit)
1	Mardi (28 juin)	FUNTROPOLIS	Un labyrinthe à multiples niveaux, 4 trampolines superposés avec filets de sécurité, 3 immenses glissades ondulées, 2 tyroliennes, obstacles divers, jeux d'adresse pour tous les âges!	Voyage autour du monde
2	Mardi (5 juillet)	COSMODÔME	Le Cosmodôme permet aux enfants de découvrir l'espace à l'intérieur de diverses activités telles que : une mission virtuelle, une visite de la navette spatiale, des ateliers scientifiques, un rallye/visite du musée et plus encore.	Voyage dans l'espace
3	Mardi (12 juillet)	MSSI - PARC AQUATIQUE	Le plus grand aqua parc en montagne. Avec plus de 4 kilomètres de glissades d'eau, des tonnes de litres d'eau et des activités en plein air!	Voyage dans les caraïbes
4	Mardi (19 juillet)	45 DEGRÉ NORD	Personnages thématiques pour chaque volet d'activités. Suivez le chasseur dans ses cachots, le pompier dans sa tour géante, le lieutenant pour tester vos capacités et faites de votre journée un moment à ne pas oublier!	Voyage au bout de la nuit
5	Mardi (26 juillet)	ARBRASKA RAWDON	Des moments palpitants en traversant 120 jeux répartis sur 9 parcours dans les arbres et 4 minijeux de difficultés variées. Des voltiges sur les 25 tyroliennes.	Voyage dans le temps
6	Mardi (2 août)	PAYS DES MERVEILLES (5 à 8 ans)	Le parc d'attractions Au Pays des Merveilles est un site récréatif qui est construit autour de la magie de la thématique des contes pour enfants. Les enfants pourront s'amuser et découvrir les maisons des personnages et jouer dans plus de 50 activités.	Voyage au monde imaginaire
		ESCALADE À VAL-DAVID (9 à 12 ans)	Au grand air, les jeunes partiront à la conquête de la paroi d'escalade. Ils apprendront les rudiments de base de l'escalade, dépasseront leurs limites et vivront une journée forte en émotions le tout encadré par une équipe certifiée et passionnée.	
7	Mardi (9 août)	ROYAUME DE NULLE PART	Une activité unique où les enfants seront transportés dans des aventures médiévales-fantastiques, où ils seront appelés à rivaliser d'astuce, d'adresse et de détermination afin de résoudre les nombreuses énigmes du Royaume de Nulle part.	Voyage au centre de la terre
8	Mardi (16 août)	MSSI - PARC AQUATIQUE	Le plus grand aqua parc en montagne. Avec plus de 4 kilomètres de glissades d'eau, des tonnes de litres d'eau et des activités en plein air!	Voyage sous l'océan

La Ville de Sainte-Adèle se réserve le droit de changer les activités sans préavis

* Les mardis-alternatifs sont des journées thématiques créées et animées par l'équipe d'animation pour permettre aux enfants qui ne vont pas en sortie de passer une journée mémorable!



Loisirs, culture et vie communautaire

INFORMATIONS SUR LES TERRAINS DE TENNIS

LOCALISATION

Rue Sigouin (3 terrains en terre battue)
Rue Claude-Grégoire (2 terrains en terre battue)

Pour des informations quant aux abonnements et aux conditions vous pouvez contacter l'équipe du tennis au 450 229-2921, poste 237 à compter de l'ouverture.

OUVERTURE

Si la température le permet, les terrains de tennis ouvriront le samedi 14 mai 2016. La fermeture officielle est prévue pour le lundi 10 octobre 2016.

ABONNEMENT AUX TERRAINS DE TENNIS

Procurez-vous votre abonnement directement au chalet de tennis situé sur la rue Sigouin à compter de l'ouverture officielle des terrains de tennis.

Lors de votre abonnement, vous devez obligatoirement :

- * Présenter votre carte citoyenne;
 - * Pour les étudiants, présenter une preuve de scolarité;
 - * Pour les tarifs 60 ans et plus, présenter une pièce d'identité;
- Prenez note que si des informations sont manquantes, nous ne procéderons pas à l'abonnement.



Catégorie	Résident	Non-résident
Enfant (0 à 14 ans)	25 \$	34 \$
Étudiant (15 ans et +)	55 \$	74 \$
Âge d'or (60 ans et +)	110 \$	135 \$
Adulte (18 ans et +)	125 \$	169 \$
Couple (18 ans et +)	200 \$	270 \$
Couple (60 ans et +)	150 \$	202 \$
Familial (2 adultes et 3 enfants de 17 ans et moins)	215 \$	290 \$
Corporatif	240 \$	324 \$

AUTRES TARIFS

Location de terrain (maximum de 2 heures)	20 \$ par heure par terrain
Activités organisées (Round-Robin, ligue, etc...)	10 \$ par personne par séance
Carte de 10 séances de Round-Robin	25 \$

MODALITÉS DE PAIEMENT

Vous pouvez payer en argent comptant ou par chèque fait à l'ordre de la Ville de Sainte-Adèle.

INSCRIPTIONS BASEBALL 2016



SERVICE DES LOISIRS DE PRÉVOST

2945, boulevard Curé-Labelle

Pour les enfants nés entre 1999 et 2012

Formulaire d'inscription disponible au :

www.ville.prevast.qc.ca

Informations : 450 224-8888 poste 244



INSCRIPTIONS SOCCER

Hâtez-vous, quelques places encore
disponibles

www.fcboreal.ca

informations : 450-592-2282



Loisirs, culture et *vie communautaire*

MISSION ACCOMPLIE POUR LA 1^{RE} ÉDITION de la Course des flocons!



Photos Lucie Létouneau

C'est dimanche le 14 février qu'avait lieu la 1^{re} édition de la Course des flocons organisée par la Ville de Sainte-Adèle, en collaboration avec le groupe les Sa'coches, au profit de la Fondation Maude Gauthier. C'est près de 140 coureurs et marcheurs qui s'étaient donné rendez-vous au lac Rond en cette matinée plutôt fraîche...

Les participants, spectateurs et plus d'une trentaine de bénévoles ont bravé la froidure de l'hiver afin de faire de cet événement sportif une première qui deviendra certes un incontournable pour les amateurs de course, de marche et de plein air.

Un événement de cette envergure ne pourrait avoir lieu sans la généreuse participation de multiples commanditaires et les organisateurs tiennent à remercier chacun d'entre eux : Restaurant le Spago, C.E. Unik, Cafés et thés Lenoir-Lacroix, Topo Local des Pays-d'en-Haut, Resto Chez-Nous, Carburant à l'érable, Pharmacie Brunet de Sainte-Adèle, Pixel Créatif, MRC des Pays-d'en-Haut, AssurExperts Jolicoeur et fils Inc., Uniprix Sainte-Adèle, Gym Spa Bien dans sa peau, MSSJ, Hôtel le Chantecler, Ski Chantecler, IGA Marché au Chalet Famille Jasmin, Métro Plus Sainte-Adèle, Les Produits Starca, Boulangerie au Vieux Four, Croque ta vie, J.L. Brissette, Michel Langlois DJ, Élise Gauthier maquilleuse, Patrick Dubé tire sur neige et Jean Lessard Ambulance Cambi.

Le directeur du Service des loisirs, culture et vie communautaire, Christian Nadeau, se fait le porte-parole du comité organisateur pour remercier spécialement chacun des bénévoles qui ont généreusement offert leur dynamisme et leur bonne humeur afin de rendre possible cet événement apprécié de tous !

C'est un montant de 1 728 \$ qui sera remis à la Fondation Maude Gauthier qui a pour mission de venir en aide aux enfants malades de la MRC des Pays-d'en-Haut et à leur famille, que ce soit financièrement ou par une accessibilité plus rapide aux services essentiels.

Donnons-nous rendez-vous l'an prochain pour la 2^e édition de la Course des flocons!



Loisirs, culture et vie communautaire

PLAISIRS D'HIVER

C'est avec enthousiasme que des milliers de personnes ont pris part, encore cette année, aux activités des Plaisirs d'hiver sur le magnifique lac Rond. Des animations variées, organisées par le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire en collaboration avec l'organisme Festivités au cœur des saisons, étaient proposées aux participants : petit manège, carrousel de poneys, promenade en carriole, tours de traîneaux à chiens, parcours d'hébertisme, miniferme, jeux gonflables et encore plus. Merci à tous d'être venu célébrer la tradition hivernale des Plaisirs d'hiver de Sainte-Adèle.



BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

L'organisme Festivités au cœur des saisons est présentement à la recherche de bénévoles désirant s'impliquer lors de la Fête nationale le 24 juin prochain. Pour toute question ou pour vous joindre à l'équipe de bénévoles, veuillez communiquer avec Andrée-Anne Dion, coordonnatrice à la vie communautaire, au 450 229-2921 poste 207.

La Fête nationale du Québec



CLUB DE PÉTANQUE « 2890 »

Notre fabuleux et amusant club de pétanque vous invite à venir jouer dès le printemps 2016 avec nous. Venez en grand nombre, car le plaisir est toujours au rendez-vous pour tous! Au plaisir de vous voir et à bientôt. Pour de plus amples informations : 450 229-6725 ou 450 229-7326





Loisirs, culture et vie communautaire

DÉFI JE BOUGE 7 mai 2016



Suite à la grande réussite du DÉFI JE BOUGE de l'an dernier auquel plus de 600 personnes ont participé, c'est avec grand plaisir que la Ville de Sainte-Adèle présente la troisième édition de l'événement qui est organisé par la Fondation des Gens Heureux de l'école St-Joseph en partenariat avec la Ville et qui se tiendra samedi le 7 mai prochain.

Le DÉFI JE BOUGE est une initiative qui permet d'amasser des fonds pour promouvoir et soutenir les activités éducatives, sportives, artistiques et scientifiques pour les élèves de cette institution.

Cet événement de course à pied chapeauté par Événement Top Chrono présentera trois circuits. Un circuit familial pour une distance de 1 km, un circuit chronométré de 5 km de course et de

marche et un circuit chronométré de 10 km de course.

Les départs et arrivées des courses se feront de la Place des citoyens située au 999, boulevard de Sainte-Adèle.

Pour toutes informations, vous pouvez communiquer avec la Fondation des Gens Heureux par téléphone au 514 607-1561 ou par courriel à : info@fondationdesgensheureux.com.

Vous pouvez aussi consulter les sites Internet suivants : Événement top chrono <http://www.evenementstopchrono.net/fr/index.html>

Fondation des gens heureux de l'école St-Joseph <http://fondationgensheureux.org/>

Sainte-Adèle se joint À LA FÊTE DES VOISINS!



La Ville de Sainte-Adèle est heureuse d'annoncer qu'elle participe à la prochaine édition de la Fête des voisins, qui aura lieu le samedi 11 juin 2016. Elle invite ses citoyens à se joindre à cet événement qui s'étend à toutes les régions du Québec et à une quarantaine de pays à travers le monde.

La Fête des voisins, une initiative du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, a pour principal objectif de rapprocher les personnes vivant à proximité les unes des autres. Le rôle des municipalités est de promouvoir l'événement de façon à donner le goût aux gens d'organiser une fête eux-mêmes avec leurs voisins immédiats.

Les citoyens sont les véritables acteurs du succès de la Fête. Le lieu est facile à trouver : la cour de la maison, la cour ou le hall de l'immeuble, la rue, la ruelle, le parc, etc. Plusieurs formules

sont possibles : 5 à 7, barbecue, buffet partagé, concours de desserts, etc. Les gens sont libres de choisir la formule qui leur plaira et ils peuvent consulter le site Web de la Fête des voisins pour trouver des suggestions d'activités à faire : www.fetedesvoisins.qc.ca.

Le but de la Fête est de créer une dynamique de convivialité et de renforcer les liens de proximité et de solidarité, tout simplement parce que c'est agréable et pratique de mieux connaître ses voisins! La Fête a également des retombées durables, notamment en ce qui concerne la sécurité des enfants, l'échange de petits services et l'entraide face à des situations difficiles.

Contactez Andrée-Anne Dion, coordonnatrice à la vie communautaire au 450 229-2921 poste 207 ou au adion@ville.sainte-adele.qc.ca afin d'inscrire votre fête et vous procurer quelques affiches promotionnelles.



JOURNÉE « PLACE AUX 50 ANS ET MIEUX »

Le 9 mai 2016 de 9 h à 15 h 30 à l'Hôtel et Spa du Mont Gabriel

Achat de billet (15 \$) du 4 au 22 avril au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire (1200, rue Claude-Grégoire).

Les places sont limitées.

Conférence de Jean-Marc Chaput, pause santé, spectacle musical ou présentation voyage au choix et visite de kiosques sont au rendez-vous.

Surveillez la programmation complète dans les journaux locaux, sur le site Web de la Ville de Sainte-Adèle ou communiquez avec le 450 229-2921, poste 244.



Loisirs, culture et vie communautaire

ÇA BOUGE CHEZ PASA !

PLEIN-AIR-SAINTE-ADÈLE est un regroupement de bénévoles, subventionné par la Ville de Sainte-Adèle, dont le but est de créer, sauvegarder, entretenir et baliser les sentiers qui traversent le territoire. Nous assurons ainsi la pérennité et l'entretien de plus de 200 km de sentiers balisés pour vous permettre de marcher dans la nature, de faire de la raquette ou du ski de fond dans des sentiers balisés, de vous amuser en vélo de montagne ou en fatbike.

Pour les raquetteurs

Un nouveau sentier (le Coq) qui part de la plage municipale du lac Rond et se rend au réseau en longeant le Chantecler est maintenant ouvert. La boucle Coq fournit de superbes points de vue.

Pour les skieurs

Un autre nouveau sentier tracé mécaniquement qui part directement de l'hôtel Chantecler (le Chantecler) a été ouvert.



Pour les amateurs de vélo d'hiver

Vu l'engouement pour le fatbike, nous traçons maintenant des sentiers spécifiquement pour les amateurs de vélo à pneus surdimensionnés.

Pour les amateurs de vélo de descente

Nous avons récemment élargi notre offre avec le nouveau PARC FREERIDE 40/80 dont l'ouverture officielle est prévue au printemps.

VOUS FAITES PARTIE DE NOTRE HISTOIRE MERCİ DE PARTAGER VOTRE AMOUR DU PLEIN AIR

Sainte-Adèle est au cœur du réseau de sentiers qui parcourent les Laurentides. Nous remercions les propriétaires terriens de la région qui partagent ces sentiers patrimoniaux avec les randonneurs et les sportifs et collaborent ainsi à la conservation d'un réseau exceptionnel. Nous, les bénévoles de PASA, en prenons grand soin !



VISITEZ WWW.PLEINAIIRSTEADELE.COM

- Devenez membre gratuitement en vous inscrivant sur notre site, vous recevrez une infolettre et serez au courant des dernières nouvelles concernant les sentiers du coin incluant le parc 40/80 et le Chantecler.
- Imprimez vos cartes avant de quitter pour votre randonnée.
- On a besoin de vous ! Envoyez-nous vos meilleures photos pour alimenter notre site et nos publications.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE PLEIN-AIR- SAINTE-ADÈLE



Vous êtes cordialement invités à assister à l'assemblée générale annuelle de l'organisme Plein-Air-Sainte-Adèle qui se tiendra le mercredi 23 mars 2016 à 19 h dans la grande salle du centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland situé au 1200, rue Claude Grégoire à Sainte-Adèle.

Lors de cette assemblée, le bilan de l'année ainsi que les objectifs pour 2016-2017 vous seront présentés.

C'est en très grand nombre que nous vous attendons!

Pour de plus amples informations vous pouvez contacter le Service des loisirs au 450 229-2921, poste 209.

BIBLIOTHÈQUE

CLAUDE - HENRI - GRIGNON



Club
du rat
Biboche

Pour les 3 à 6 ans du
1^{ER} MARS AU 1^{ER} JUIN

En attendant la première animation avec **Monsieur Guillaume et Gros Ragoût**, les Ratons sont présentement à découvrir leurs premières lectures de la sélection de livres qui leur est réservée.

Voici les dates des animations

Mercredi 16 mars à 18 h 30

Viens faire la rencontre du cousin de Biboche

Mercredi 13 avril à 18 h 30

Mercredi 1^{er} juin à 18 h 30

Fête des Ratons

**** Réservation obligatoire**

Vous pouvez vous informer si des places sont encore disponibles au club en téléphonant à la bibliothèque durant les heures d'ouverture au 450 229-2921 poste 238

Prérequis : être abonné à la bibliothèque

Gratuit pour les résidents avec carte citoyenne
Tarif non-résident (0-17 ans): 25 \$ par année



JOURNÉE
MONDIALE
DU LIVRE ET DU
DROIT
D'AUTEUR

23 AVRIL 2016

- Mettez vos connaissances du droit d'auteur et de votre bibliothèque à l'épreuve et courez la chance de gagner l'une des six roses, symbole de cette journée.
- Distribution d'un recueil où cinq auteurs québécois laissent aller leur imagination.

Détails à la bibliothèque la journée même.



LES MANGAS, tout un univers!

En octobre dernier, la bibliothèque proposait un atelier sur les mangas. Pour l'occasion, la collection de plus de 180 documents était dévoilée.

Une dizaine de jeunes ont pu découvrir l'univers des mangas et quitter la bibliothèque avec quelques mangas en mains.

Voici quelques séries populaires

Tokyo ghoul
Assassination classroom
Alice au royaume...
Kuroko's basket
Ad astra

Maximum de cinq mangas empruntés par abonné.





BIBLIOTHÈQUE

CLAUDE - HENRI - GRIGNON



Semaine de *poésie* des Laurentides

ENTRÉE LIBRE

Sous le thème « Le paysage est un miroir intérieur », la Ville de Sainte-Adèle et l'Association des auteurs des Laurentides invitent la population au lancement de la Semaine de la poésie des Laurentides qui se déroule du 2 au 9 avril dans plusieurs municipalités.

**Le samedi 2 avril à 19 h
à la bibliothèque Claude-Henri-Grignon**

Célébration du paysage avec la poétesse Hélène Dorion et trois jeunes poètes en Performance.



Patrick Dubé, poète de région. Ce libertaire sait tenir une fourche, un marteau et un crayon dont il se sert pour écrire de la poésie urbaine en campagne et de la poésie de région quand il sort en ville.



Sara Marchand, femme de chœur. Cette chanteuse lyrique, violoniste et commedia dell'artiste écrit pour le théâtre et envoie ses poèmes par de *Tendres baisers austères*.



Marc Sauvageau, fabuliste. Ce marchand d'idées et de rêves est une usine qui transforme le stérile en fertile, les fossiles en pierres de mousse, l'ordinaire en abracadabrant.



Chantale Urbain, accordéoniste. Imprégnée d'ambiances puisées aux quatre coins du monde, elle emportera leurs mots dans le vent de son accordéon.



Crédit photo : Pierre Dury

À la suite de leurs prestations, **Hélène Dorion** présentera son nouveau recueil *Le temps du paysage* qui sortira en librairie le 16 mars. Pour la première fois dans sa démarche créatrice, Hélène accompagne son texte d'une cinquantaine de photos qu'elle a réalisées pendant son séjour en Italie. Ici, le paysage trouve son sens par la révélation de vivre, sa beauté réparatrice qui ouvre sur l'amour.



BIBLIOTHÈQUE

CLAUDE - HENRI - GRIGNON

Mise en mots et mise en bouche - Micro ouvert

Le **Centre international de poésie des Laurentides (CIPL)** et la **bibliothèque** ouvrent leurs portes aux poètes de tout horizon.

Le **micro ouvert** de Mise en mot et mise en bouche, événement phare du CIPL, occupe la deuxième partie de cette soirée dédiée à la poésie et donne la parole à ceux et celles qui voudront partager leur poème.

Pour de plus amples détails et les inscriptions (places limitées) au micro ouvert, communiquez avec la responsable de la bibliothèque, Mijanou Dubuc au 450 229-2921 poste 248.



Place Babillard

FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE FÊTE DE PÂQUES

La bibliothèque Claude-Henri-Grignon sera fermée lundi le 28 mars mais ouverte vendredi et samedi les 26 et 27 mars. Samedi le 26 mars, il n'y aura aucune émission de la carte citoyenne.

FERMETURE DES BUREAUX FÊTE DE PÂQUES

Les bureaux de l'hôtel de ville, du Service des loisirs, des Services techniques et des travaux publics seront fermés à l'occasion de la fête de Pâques, vendredi le 25 mars et lundi le 28 mars.

JOYEUSES PÂQUES





BIBLIOTHÈQUE

CLAUDE - HENRI - GRIGNON

UN NOUVEAU VENU à la bibliothèque!

Gros Ragoût a eu bien du plaisir à sa première visite à la bibliothèque en décembre dernier.

Monsieur Guillaume, son bon ami, a accepté de l'inscrire à la bibliothèque afin qu'il partage avec toi ses découvertes.

Pour le rencontrer et partager avec lui, tu dois être abonné à la bibliothèque et t'inscrire pour réserver ta place. De plus, **Monsieur Guillaume** a toujours un bricolage en poche, un souvenir de ce moment inoubliable!

Âges suggérés : 3-8 ans

*** Il est possible pour les non-abonnés d'y participer moyennant des frais de 7 \$ par enfant par animation. L'abonnement pour 1 an est aussi offert au coût de 25 \$ par enfant, donnant droit ainsi à tous les privilèges d'un abonné.

Samedi 12 mars à 13 h
Samedi 16 avril à 10 h 30
Samedi 21 mai à 10 h 30
Samedi 18 juin à 10 h 30



Coordonnées DES SERVICES

450 229-2921

Hôtel de Ville

1381, boulevard de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle (Québec) J8B 1A3

Bibliothèque Claude-Henri-Grignon

555, boulevard de Sainte-Adèle
porte 118

Service des loisirs

1200, rue Claude-Grégoire

Service des travaux publics et génie

2815, rue Rolland

Service de sécurité incendie

100, rue des Cantonniers

URGENCE 911

Appels non urgents
(Sûreté du Québec) 310-4141

Le bulletin municipal

« L'Actualité adéloise »

est une publication distribuée
par la Ville de Sainte-Adèle

Infographie : Pixel Créatif

Impression : Imprimerie Ste-Adèle

Tirage : 7 100 copies



www.ville.sainte-adele.qc.ca